

La modification 001 est émise pour la raison suivante :

SUPPRIMER : 4.1.1.1 Critères techniques et financiers obligatoires

Et **REMPACER** par ce qui suit (les changements sont indiqués en bleu) :

4.1.1.1 Critères techniques et financiers obligatoires

**PROJET A
SPECTACLE PYROTECHNIQUE MUSICAL**

Une soumission doit respecter les exigences de la demande de soumissions et satisfaire aux critères d'évaluation obligatoires AOF1, AOT1 et AOT2 pour être déclarée recevable pour le Projet A.

EXIGENCES OBLIGATOIRES		Satisfaite	Non satisfaite
AOF1	<p>Proposition financière</p> <p>Le soumissionnaire doit présenter une proposition financière détaillée des coûts généraux et matériaux de <u>tous les tableaux</u> de l'annexe B, Base de paiement.</p> <p>Le prix forfaitaire tout inclus du spectacle pyrotechnique musical (Annexe B, B.1 COÛT TOTAL ESTIMATIF DU SPECTACLE PYROTECHNIQUE MUSICAL) ne doit pas dépasser 105 000.00\$ (toutes les taxes applicables seront en sus, selon le cas).</p>		
AOT1	<p>Expérience</p> <p>Le soumissionnaire, <u>ou son sous-contractant identifié clairement dans la soumission</u>, doit démontrer qu'il a été lié par contrat à un ou à plusieurs clients pour la présentation de trois (3) spectacles pyrotechniques musicaux qui ont été planifiés, préparés et exécutés par l'entreprise du soumissionnaire <u>ou de son sous-contractant</u>. <u>Le soumissionnaire ou son sous-contractant doit démontrer qu'il répond au critère AOT1, l'expérience combinée du soumissionnaire et du sous-contractant ne sera pas considérée comme recevable.</u></p> <p>Chacun des trois (3) spectacles pyrotechniques musicaux doit avoir eu une valeur de 70 000 \$ ou plus et doit avoir eu lieu après le 1er août 2015.</p> <p>Pour chacun des trois (3) spectacles pyrotechniques musicaux, le soumissionnaire doit avoir été responsable de l'étape de planification, de l'exécution, du spectacle, de la gestion du projet et de la sécurité.</p> <p>Le soumissionnaire doit fournir les renseignements suivants pour chacun des trois (3) projets :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Le nom et coordonnées du client; 2. Le budget du spectacle pyrotechnique musical. 3. La date du spectacle pyrotechnique musical (mois et année); 4. Une courte description narrative du spectacle pyrotechnique 		

	<p>musical;</p> <ol style="list-style-type: none"> 5. Une description de la planification, de l'exécution, du spectacle et des services de gestion fournis par le soumissionnaire pour le projet; 6. Une description des mesures de sécurité dont le soumissionnaire a mis en place pour le spectacle pyrotechnique musical; 		
AOT2	<p>Le soumissionnaire doit identifier le chef de projet proposé pour le spectacle pyrotechnique musical.</p> <p>Le chef de projet proposé doit avoir :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Le soumissionnaire doit fournir le numéro de la carte d'artificier valide émise par la DRE pour le chef de projet proposé, qui comprendra la mention pour tirs d'un toit, d'un pont et d'une remorque à plateau, ainsi que la date d'expiration (mois et année). 2. Le chef de projet proposé doit avoir une expérience de chef de projet et de concepteur pour au moins trois (3) spectacles pyrotechniques musicaux le ou après le 1^{er} août 2015. Chacun des trois (3) spectacles pyrotechniques musicaux doit avoir eu une valeur de 70 000 \$ ou plus. <p>Le soumissionnaire doit fournir le numéro de la carte d'artificier valide émise par la DRE pour le chef de projet proposé, qui comprendra la mention pour tirs d'un toit, d'un pont et d'une remorque à plateau, ainsi que la date d'expiration (mois et année).</p> <p>Pour faire la preuve de l'expérience du chef de projet proposé, le soumissionnaire doit fournir pour chacun des trois (3) spectacles pyrotechniques musicaux :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Le nom et les coordonnées du client; 2. Une description des responsabilités du chef de projet qui doit inclure : <ul style="list-style-type: none"> • La participation à des réunions avec les principaux intéressés; • La coordination de l'ensemble des installations, du déploiement, du démantèlement et du nettoyage de tous les éléments ayant servi au spectacle; • L'obtention des permis nécessaires; • La liaison active avec les représentants du client et aux instances désignées. 3. Une courte description narrative du spectacle pyrotechnique musical; 4. La date du spectacle pyrotechnique musical (mois et année); 5. Le budget de réalisation du spectacle pyrotechnique musical. <p>*DRE – voir définitions et références (Annexe A).</p>		

**PROJET B
SPECTACLE DE DRONES EN LUMIÈRE**

Une soumission doit respecter les exigences de la demande de soumissions et satisfaire aux critères d'évaluation obligatoires BOF1, BOT1 et BOT2 pour être déclarée recevable pour le Projet B.

EXIGENCES OBLIGATOIRES		Satisfaite	Non satisfaite
BOF1	<p>Proposition financière</p> <p>Le soumissionnaire doit présenter une proposition financière détaillée des coûts généraux et matériaux de <u>tous les tableaux</u> de l'annexe B, Base de paiement.</p> <p>Le prix forfaitaire tout inclus du spectacle de drones (Annexe B, B.1 COÛT TOTAL ESTIMATIF DU SPECTACLE DRONES LUMINEUX) ne doit pas dépasser 65 000\$ (toutes les taxes applicables seront en sus, selon le cas).</p>		
BOT1	<p>Expérience</p> <p>Le soumissionnaire, <u>ou son sous-contractant identifié clairement dans la soumission</u>, doit démontrer qu'il a été lié par contrat à un ou à plusieurs clients pour la présentation de deux (2) spectacles de drones en lumières qui ont été planifiés, préparés et exécutés par l'entreprise du soumissionnaire <u>ou de son sous-contractant</u>. <u>Le soumissionnaire ou son sous-contractant doit démontrer qu'il répond au critère BOT1, l'expérience combinée du soumissionnaire et du sous-contractant ne sera pas considérée comme recevable.</u></p> <p>Chacun des deux (2) spectacles de drones lumineux doit avoir eu une valeur de 10 000 \$ ou plus ou spectacles avec un minimum de 90 à 200 drones et doit avoir eu lieu après le 1er août 2015.</p> <p>Pour chacun des deux (2) spectacles de drones lumineux, le soumissionnaire doit avoir été responsable de l'étape de planification, de l'exécution, du spectacle, de la gestion du projet et de la sécurité.</p> <p>Le soumissionnaire doit fournir les renseignements suivants pour chacun des deux (2) projets :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Le nom et coordonnées du client; 2. Le budget du spectacle de drones lumineux. 3. La date du spectacle de drones lumineux (mois et année); 4. Une courte description narrative du spectacle de drone lumineux; 5. Une description de la planification, de l'exécution, du spectacle et des services de gestion fournis par le soumissionnaire pour le projet; 6. Une description des mesures de sécurité dont le soumissionnaire a mis en place pour le spectacle de drones lumineux; 		
BOT2	<p>Le soumissionnaire doit identifier le chef de projet proposé pour le spectacle de drones lumineux.</p>		

	<p>Le chef de projet proposé doit avoir :</p> <ol style="list-style-type: none">1. Le soumissionnaire doit fournir une copie du certificat de pilote de drone avancé, qui est valide, <p>Pour faire la preuve de l'expérience du chef de projet proposé, le soumissionnaire doit fournir pour chacun des deux (2) spectacles de drones lumineux :</p> <ol style="list-style-type: none">1. Le nom et les coordonnées du client;2. Une description des responsabilités du chef de projet qui doit inclure :<ul style="list-style-type: none">• La participation à des réunions avec les principaux intéressés;• La coordination de l'ensemble des installations, du déploiement, du démantèlement et du nettoyage de tous les éléments ayant servi au spectacle;• L'obtention des permis nécessaires;• La liaison active avec les représentants du client et aux instances désignées.3. Une courte description narrative du spectacle de drone lumineux;4. La date du spectacle de drones lumineux (mois et année);5. Le budget de réalisation du spectacle de drones lumineux et la quantité de drones utilisés.		
--	---	--	--

Toutes les clauses et conditions restantes demeurent inchangées